

Demande d'examen au cas par cas préalable à la réalisation éventuelle d'une évaluation environnementale

Article R. 122-3 du code de l'environnement

*Ce formulaire sera publié sur le site internet de l'autorité environnementale
Avant de remplir cette demande, lire attentivement la notice explicative*

Cadre réservé à l'autorité environnementale		
Date de réception :	Dossier complet le :	N° d'enregistrement :
29/03/2018	29/03/2018	2018.2409

1. Intitulé du projet

Entrepôts logistiques sur la commune de BREBIERES (62).

2. Identification du (ou des) maître(s) d'ouvrage ou du (ou des) pétitionnaire(s)

2.1 Personne physique

Nom _____ Prénom _____

2.2 Personne morale

Dénomination ou raison sociale

Nom, prénom et qualité de la personne

habilitée à représenter la personne morale

RCS / SIRET Forme juridique

Joignez à votre demande l'annexe obligatoire n°1

3. Catégorie(s) applicable(s) du tableau des seuils et critères annexé à l'article R. 122-2 du code de l'environnement et dimensionnement correspondant du projet

N° de catégorie et sous-catégorie	Caractéristiques du projet au regard des seuils et critères de la catégorie <i>(Préciser les éventuelles rubriques issues d'autres nomenclatures (ICPE, IOTA, etc.))</i>
1.a)Autres ICPE soumises à autorisation 1.b)Autres ICPE soumises à enregistrement 39. Travaux, constructions et opérations d'aménagement y compris ceux donnant lieu à un permis d'aménager, (...) --> Non concerné (cf. §7)	Le PC portera sur 2 projets s'implantant sur un site aujourd'hui exploité par la société ID LOGISTICS BREBIERES qui comprend un entrepôt existant dit « Brebières 1 » de 12 cellules. Les aménagements prévus sont : division parcellaire, extension de l'entrepôt existant (ajout de 3 cellules soit env. 60 000 m3), construction d'un entrepôt nouveau (volume : env. 90 000 m3). Rubriques ICPE : Extension : A : 1510 -1530 - 1532 - 2662 -2663 ; D: 2925 Nouveau bât. : E : 1510 - 1530 - 1532 - 2662 - 2663 ; D : 2925 - 1436 - 1450 - 2714 - 4320 - 4321 - 4440 - 4441 - 4331- 4755

4. Caractéristiques générales du projet

Doivent être annexées au présent formulaire les pièces énoncées à la rubrique 8.1 du formulaire

4.1 Nature du projet, y compris les éventuels travaux de démolition

Le site est en zone 1AUB du PLU de BREBIERES. Occupation du sol : terres arables (code 211 – CORINE LAND COVER 2012). Le secteur est relativement anthropisé (présence d'activités logistiques : parc Horizon 2000, Brebières 2...). Les projets ne nécessiteront pas de démolition.

1- Division parcellaire du terrain (~23 ha) sur lequel est implanté l'entrepôt existant (~70000m²).

2 – Extension du bâtiment existant. Ce projet consiste en l'extension du bâtiment existant, par l'ajout de 3 cellules double face d'environ 6000m² chacune. Ce bâtiment sera exploité par la société ID LOGISTICS BREBIERES. Superficie du terrain :~19,8ha. Volume d'extension : 197076m³ (hauteur sous bac : 11m). Aménagements associés : 1 chaufferie gaz naturel, 1 local de charge et des locaux techniques (TGBT...). En extérieur, des cours camions, des voiries, 2 aires d'attente PL, un poste de garde, 1 accès supplémentaire aux 2 existants seront ajoutés.

3 – Création d'un nouvel entrepôt (~9000m²) sur parcelle nouvellement découpée, au Sud du bâtiment existant. Superficie du terrain : ~3,2ha. Aménagement de 3cellules (l'une d'~6 000m² et les 2 autres 1200 m²~). Aménagements associés : 1 chaufferie gaz naturel, 1 local de charge, des locaux techniques divers (TGBT, sprinklage + cuve extérieure...). La noue existante sera supprimée et remplacée par un réseau ; un accès (poste de garde) et un bassin étanche pour eaux d'extinction et ET seront créés.

4.2 Objectifs du projet

Le terrain concerné par les projets est localisé au sein d'une zone d'activités développée pour accueillir ce type de projets (activités de logistique). Le terrain est déjà occupé par les activités de la société ID LOGISTICS BREBIERES qui y exploite d'ores et déjà un entrepôt d'environ 70000 m².

Les projets sont en lien avec le caractère de la ZAC des Béliers, notamment avec la présence de nombreuses activités proches (activités d'ID LOGISTICS en place sur Brebières 1, entrepôt Brebières 2 et Parc Horizon 2000 à proximité immédiate, usine Renault de DOUAI...). Les activités projetées seront de plus génératrices d'emplois.

Le site est éloigné de tout espace naturel protégé (Natura 2000...) et de tout périmètre d'inventaire (ZNIEFF...).

Ces éléments facilitent l'intégration du projet dans son environnement en garantissant en outre une transition paysagère avec les terrains voisins.

De plus, les projets sont implantés dans une zone déjà autorisée, cela ne nécessite donc pas mise à disposition de réserves foncières supplémentaires.

La ZAC des Béliers est directement desservie par la RD950 et est proche des grands axes de communication : l'autoroute A1 passe à environ 4 km au Nord-ouest et l'A26 à 8 km au Sud-ouest, permettant la desserte aisée depuis ces routes.

4.3 Décrivez sommairement le projet

4.3.1 dans sa phase travaux

Les travaux d'extension et de création du nouvel entrepôt nécessiteront une préparation du terrain, avec les opérations suivantes : arrachage des végétaux / maintien de certains végétaux existants, décapage de la terre végétale, terrassement du fond de forme (opérations de déblais/remblais pour la mise à niveau).

La durée prévisionnelle des travaux est estimée à 9 mois (pour chaque projet).

D'après les informations transmises par la CC OSARTIS-MARQUION, le terrain concerné ne fait l'objet d'aucune contrainte archéologique particulière.

4.3.2 dans sa phase d'exploitation

Le projet consiste en la création et l'extension d'entrepôts logistiques (stockage de produits de grande consommation), accompagnés de bureaux, locaux sociaux, locaux techniques (chaufferies, sprinklage, TGBT, charge d'accumulateurs).

Le terrain sur lequel s'implante le projet d'extension présente une superficie de l'ordre de 19,8 ha (après division parcellaire). Le volume d'extension sera de l'ordre de 197 076 m³ (soit un volume d'entrepôt total de l'ordre de 984 000 m³). L'effectif du site pourra atteindre jusqu'à 380 personnes (dont 80 personnes environ pour l'extension uniquement). Le trafic de poids lourds supplémentaire lié à l'extension est estimé à 80 PL/jour. Le projet prévoit également la création d'un nouvel accès

Le projet de nouvel entrepôt sera implanté sur un terrain de superficie de 3,2 ha. Le volume de l'entrepôt sera sensiblement égal à 94 000 m³. L'effectif du site sera d'une soixantaine de personnes. Le trafic de poids-lourds est estimé à 50 poids-lourds par jour.

4.4 A quelle(s) procédure(s) administrative(s) d'autorisation le projet a-t-il été ou sera-t-il soumis ?

La décision de l'autorité environnementale devra être jointe au(x) dossier(s) d'autorisation(s).

Les projets sont implantés au sein de la ZAC des Béliers, ayant fait l'objet d'une demande d'autorisation déposée au titre de l'article L.214-1 et suivants du Code de l'environnement (loi sur l'eau), jugée recevable le 11 mai 2007. Cette procédure a donné lieu à l'Arrêté Préfectoral du 7 novembre 2008 d'autorisation de rejet des eaux pluviales issues de la zone d'activités concertées sur la commune de Brebières. L'entrepôt existant exploité par la société ID LOGISTICS BREBIERES est régi par l'Arrêté Préfectoral DAECs-PE/BIC-GM-N°2009-58 du 6 mars 2009 et par l'Arrêté Préfectoral complémentaire DPI – BPUPE-SIC-ND-N°2017-3 du 15 février 2017. Le premier fait suite à une procédure de demande d'autorisation d'exploiter (dossier datant de 2008) et le second fait suite à un porter à connaissance concernant la mise en place de mezzanines dans 3 des 12 cellules (2015). Les projets en eux-mêmes sont concernés par la procédure de Porter A Connaissance (extension du bâtiment existant) et par la procédure de demande d'Enregistrement (création du nouvel entrepôt), au titre de la nomenclature des ICPE.

4.5 Dimensions et caractéristiques du projet et superficie globale de l'opération - préciser les unités de mesure utilisées

Grandeurs caractéristiques	Valeur(s)
Terrain d'assiette extension/bâtiment existant :	199 923 m ²
Terrain d'assiette nouveau bâtiment :	30 146 m ²
Surface de plancher extension / nouveau bâtiment	Environ 28 000 m ²
Voiries lourdes et légères, cours camions, chemins piétons extension / nouveau bât	Environ 21 000 m ²
Nombre de places de stationnement VL extension / nouveau bâtiment	Créées 24
Nombre de places de stationnement PL extension / nouveau bâtiment	Créées 16

4.6 Localisation du projet

Adresse et commune(s) d'implantation

Adresse des projets :
ZAC du Parc des Béliers
62117 BREBIERES

Parcelles cadastrales :
Section ZC :
143-140-136-133-130-127-124-121-1
18-115-112-109-106-103-100-97

Coordonnées géographiques¹

Long. 3 ° 01 ' 70 " E Lat. 50 ° 20 ' 52 " N

Pour les catégories 5° a), 6° a), b) et c), 7° a), b) 9° a), b), c), d), 10°, 11° a) b), 12°, 13°, 22°, 32°, 34°, 38° ; 43° a), b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement :

Point de départ :

Long. ___ ° ___ ' ___ " Lat. ___ ° ___ ' ___ "

Point d'arrivée :

Long. ___ ° ___ ' ___ " Lat. ___ ° ___ ' ___ "

Communes traversées :

BREBIERES

Joignez à votre demande les annexes n° 2 à 6

4.7 S'agit-il d'une modification/extension d'une installation ou d'un ouvrage existant ? Oui Non

4.7.1 Si oui, cette installation ou cet ouvrage a-t-il fait l'objet d'une évaluation environnementale ? Oui Non

4.7.2 Si oui, décrivez sommairement les différentes composantes de votre projet et indiquez à quelle date il a été autorisé ?

La ZAC des Béliers a fait l'objet d'une étude d'impact en déc. 2003 et d'une demande d'autorisation au titre de la loi sur l'eau (février 2007). Cette procédure a donné lieu à Arrêté Préfectoral du 7 novembre 2008 d'autorisation de rejet des eaux pluviales issues de la zone d'activités concertées sur la commune de Brebières.

Le bâtiment existant a également fait l'objet d'un DDAE (mai 2008) (Arrêté Préfectoral DAECs-PE/BIC-GM-N°2009-58 du 6 mars 2009) et d'un porter à connaissance (oct. 2015) (Arrêté Préfectoral complémentaire DPI – BPUPE-SIC-ND-N°2017-3 du 15 février 2017).

¹ Pour l'outre-mer, voir notice explicative

5. Sensibilité environnementale de la zone d'implantation envisagée

Afin de réunir les informations nécessaires pour remplir le tableau ci-dessous, vous pouvez vous rapprocher des services instructeurs, et vous référer notamment à l'outil de cartographie interactive CARMEN, disponible sur le site de chaque direction régionale.

Le site Internet du ministère en charge de l'environnement vous propose, dans la rubrique concernant la demande de cas par cas, la liste des sites internet où trouver les données environnementales par région utiles pour remplir le formulaire.

Le projet se situe-t-il :	Oui	Non	Lequel/Laquelle ?
Dans une zone naturelle d'intérêt écologique, faunistique et floristique de type I ou II (ZNIEFF) ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
En zone de montagne ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans une zone couverte par un arrêté de protection de biotope ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Sur le territoire d'une commune littorale ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans un parc national, un parc naturel marin, une réserve naturelle (nationale ou régionale), une zone de conservation halieutique ou un parc naturel régional ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Sur un territoire couvert par un plan de prévention du bruit, arrêté ou le cas échéant, en cours d'élaboration ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans un bien inscrit au patrimoine mondial ou sa zone tampon, un monument historique ou ses abords ou un site patrimonial remarquable ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans une zone humide ayant fait l'objet d'une délimitation ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

Dans une commune couverte par un plan de prévention des risques naturels prévisibles (PPRN) ou par un plan de prévention des risques technologiques (PPRT) ? Si oui, est-il prescrit ou approuvé ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans un site ou sur des sols pollués ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans une zone de répartition des eaux ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans un périmètre de protection rapprochée d'un captage d'eau destiné à la consommation humaine ou d'eau minérale naturelle ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans un site inscrit ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Le projet se situe-t-il, dans ou à proximité :	Oui	Non	Lequel et à quelle distance ?
D'un site Natura 2000 ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
D'un site classé ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

6. Caractéristiques de l'impact potentiel du projet sur l'environnement et la santé humaine au vu des informations disponibles

6.1 Le projet envisagé est-il susceptible d'avoir les incidences notables suivantes ?

Veillez compléter le tableau suivant :

Incidences potentielles		Oui	Non	De quelle nature ? De quelle importance ? Appréciez sommairement l'impact potentiel
Ressources	Engendre-t-il des prélèvements d'eau ? Si oui, dans quel milieu ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Impliquera-t-il des drainages / ou des modifications prévisibles des masses d'eau souterraines ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il excédentaire en matériaux ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il déficitaire en matériaux ? Si oui, utilise-t-il les ressources naturelles du sol ou du sous-sol ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Milieu naturel	Est-il susceptible d'entraîner des perturbations, des dégradations, des destructions de la biodiversité existante : faune, flore, habitats, continuités écologiques ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Si le projet est situé dans ou à proximité d'un site Natura 2000, est-il susceptible d'avoir un impact sur un habitat / une espèce inscrit(e) au Formulaire Standard de Données du site ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

	Est-il susceptible d'avoir des incidences sur les autres zones à sensibilité particulière énumérées au 5.2 du présent formulaire ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il la consommation d'espaces naturels, agricoles, forestiers, maritimes ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Risques	Est-il concerné par des risques technologiques ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il concerné par des risques naturels ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Risque sismique : zone de sismicité 2 (faible) Retrait des sols argileux (faible) Absence de PPRN prescrit sur la commune
	Engendre-t-il des risques sanitaires ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il concerné par des risques sanitaires ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Nuisances	Engendre-t-il des déplacements/des trafics	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	En moyenne, le projet global engendrera 80 PL/j (extension) et 50 PL/j (nouveau bâtiment).
	Est-il source de bruit ? Est-il concerné par des nuisances sonores ?	<input checked="" type="checkbox"/> <input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	Les projets seront modérément source de bruit : circulation des camions, opérations de manutention... Le projet est susceptible d'être concerné par le bruit associé aux activités voisines d'ores et déjà en place : zone Horizon 2000 mais également entrepôt existant sur le parc des Béliers ; ainsi que le bruit lié aux axes de circulation proches : rue Grandgousier et RD950 essentiellement.

	<p>Engendre-t-il des odeurs ?</p> <p>Est-il concerné par des nuisances olfactives ?</p>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	<p>Engendre-t-il des vibrations ?</p> <p>Est-il concerné par des vibrations ?</p>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<p>En phase chantier uniquement, le projet pourrait être à l'origine de vibrations. Les nuisances potentielles associées seront toutefois limitées dans le temps.</p>
	<p>Engendre-t-il des émissions lumineuses ?</p> <p>Est-il concerné par des émissions lumineuses ?</p>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<p>Les entrepôts disposeront d'éclairage extérieur, pour éclairer les voiries et parkings, pour la sécurité des personnes et le bon fonctionnement du site. Toutefois, fréquence et durée d'éclairage seront limitées aux périodes d'activité. Les lampadaires et projecteurs seront dirigés vers le sol.</p>
Emissions	<p>Engendre-t-il des rejets dans l'air ?</p>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<p>Rejets directs (gaz de combustion des chaudières de faible puissance et alimentées au gaz naturel)</p> <p>Rejets indirects liés au trafic pour la livraison et l'expédition des marchandises.</p>
	<p>Engendre-t-il des rejets liquides ?</p> <p>Si oui, dans quel milieu ?</p>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<p>Le projet engendre uniquement des rejets d'eaux pluviales et d'eaux usées. Les EP seront traitées en séparateurs d'hydrocarbures, avant rejet au domaine public.</p> <p>Un bassin étanche sera également présent pour confiner les eaux d'extinction incendie du nouveau bâtiment. En fonctionnement normal, ce bassin servira de tamponnement pour les eaux pluviales.</p>
	<p>Engendre-t-il des effluents ?</p>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<p>Les eaux usées seront collectées séparativement des eaux pluviales et seront traitées à la station d'épuration de DOUAI.</p>
	<p>Engendre-t-il la production de déchets non dangereux, inertes, dangereux ?</p>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<p>Production de déchets essentiellement non dangereux liés à l'activité d'entreposage (palettes cassées, emballages carton ou plastique).</p> <p>Des déchets dangereux pourront être générés en quantités limitée : déchets de maintenance.</p> <p>Des efforts seront faits pour la réduction des déchets à la source. Un tri sera effectué sur le site et les filières de recyclage / valorisation seront privilégiées.</p>

Patrimoine / Cadre de vie / Population	Est-il susceptible de porter atteinte au patrimoine architectural, culturel, archéologique et paysager ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il des modifications sur les activités humaines (agriculture, sylviculture, urbanisme, aménagements), notamment l'usage du sol ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

6.2 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'être cumulées avec d'autres projets existants ou approuvés ?

Oui Non Si oui, décrivez lesquelles :

Les incidences de l'installation sont susceptibles d'être cumulées avec d'autres activités existantes ou autorisées, en particulier : entrepôt existant exploité par ID LOGISTICS BREBIERES (immédiatement au Nord et à l'Ouest); entrepôt existant exploité par ID LOGISTICS (immédiatement au Sud - site Brebières 2) ; entrepôt GOODMAN France (immédiatement à l'Est - en construction).
 Les effets cumulés concernent : la ressource en eau, la paysage, les nuisances sonores, atmosphériques et lumineuses, les déplacements (RD950/RD650 essentiellement et chemins communaux), le milieu naturel, les activités économiques (effet positif).
 Autres projets : extension du site Brebières 1 exploité par ID LOGISTICS.

6.3 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'avoir des effets de nature transfrontière ?

Oui Non Si oui, décrivez lesquels :

6.4 Description, le cas échéant, des mesures et des caractéristiques du projet destinées à éviter ou réduire les effets négatifs notables du projet sur l'environnement ou la santé humaine (pour plus de précision, il vous est possible de joindre une annexe traitant de ces éléments) :

Les mesures et les caractéristiques du projet destinées à éviter ou réduire les effets négatifs notables du projet sur l'environnement sont présentés en pièce jointe.

7. Auto-évaluation (facultatif)

Au regard du formulaire rempli, estimez-vous qu'il est nécessaire que votre projet fasse l'objet d'une évaluation environnementale ou qu'il devrait en être dispensé ? Expliquez pourquoi.

Les projets d'entrepôts logistiques s'intègrent dans une ZAC déjà autorisée et ayant fait l'objet d'une étude d'impact et d'un dossier d'autorisation "loi sur l'eau". Le bâtiment existant a fait l'objet d'un dossier de demande d'autorisation d'exploiter ayant intégré une étude d'impact, en mai 2008 et d'un porter à connaissance en 2015 (la rubrique 39° du tableau annexé au R.122-2 ne lui est donc pas applicable).

Le projet ne nécessite pas l'acquisition de foncier supplémentaire.

Enfin, les projets ne sont localisés dans aucune des zones mentionnées au point 5.

Ainsi, le projet semble pouvoir être dispensé d'une évaluation environnementale, les points essentiels étant traités en parallèle dans les dossiers de porter à connaissance et dossier d'enregistrement prévus dans le cadre des ICPE.

8. Annexes

8.1 Annexes obligatoires

Objet		
1	Document CERFA n°14734 intitulé « informations nominatives relatives au maître d'ouvrage ou pétitionnaire » - non publié ;	<input checked="" type="checkbox"/>
2	Un plan de situation au 1/25 000 ou, à défaut, à une échelle comprise entre 1/16 000 et 1/64 000 (Il peut s'agir d'extraits cartographiques du document d'urbanisme s'il existe) ;	<input checked="" type="checkbox"/>
3	Au minimum, 2 photographies datées de la zone d'implantation, avec une localisation cartographique des prises de vue, l'une devant permettre de situer le projet dans l'environnement proche et l'autre de le situer dans le paysage lointain ;	<input checked="" type="checkbox"/>
4	Un plan du projet <u>ou</u> , pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux catégories 5° a), 6°a), b) et c), 7°a), b), 9°a), b), c), d), 10°, 11°a), b), 12°, 13°, 22°, 32, 38° ; 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement un projet de tracé ou une enveloppe de tracé ;	<input checked="" type="checkbox"/>
5	Sauf pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux 5° a), 6°a), b) et c), 7° a), b), 9°a), b), c), d), 10°, 11°a), b), 12°, 13°, 22°, 32, 38° ; 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement : plan des abords du projet (100 mètres au minimum) pouvant prendre la forme de photos aériennes datées et complétées si nécessaire selon les évolutions récentes, à une échelle comprise entre 1/2 000 et 1/5 000. Ce plan devra préciser l'affectation des constructions et terrains avoisinants ainsi que les canaux, plans d'eau et cours d'eau ;	<input checked="" type="checkbox"/>
6	Si le projet est situé dans un site Natura 2000, un plan de situation détaillé du projet par rapport à ce site. Dans les autres cas, une carte permettant de localiser le projet par rapport aux sites Natura 2000 sur lesquels le projet est susceptible d'avoir des effets.	<input checked="" type="checkbox"/>

8.2 Autres annexes volontairement transmises par le maître d'ouvrage ou pétitionnaire

Veillez compléter le tableau ci-joint en indiquant les annexes jointes au présent formulaire d'évaluation, ainsi que les parties auxquelles elles se rattachent

Objet
Annexe 7 - Synthèse des mesures et caractéristiques du projet destinées à éviter ou réduire les effets négatifs notables du projet Annexe 8 - Arrêté Préfectoral "loi sur l'eau" de la ZAC Annexe 9 - Etude d'impact du dossier de demande d'autorisation d'exploiter de Brebières 1 Annexe 10 - Dossier de demande d'autorisation "loi sur l'eau" de la ZAC des Béliers Annexe 11 - Etude d'impact de la ZAC des Béliers

9. Engagement et signature

Je certifie sur l'honneur l'exactitude des renseignements ci-dessus



Fait à

Paris

le,

28/03/2018

Signature

ALSEI
76 Rue Beauvau
75003 Paris
Tél : 01 40 40 28 40 - Fax : 01 40 40 08 66
Site : www.alsei.com - 00049